

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 4/2021

Suite au retour de la neige et des gelées matinales, quelques dégâts dans les cultures ne sont pas exclus. Les conditions printanières vont permettre à la végétation de repartir.

CÉRÉALES D'AUTOMNE

Désherbage : Contrôlez vos cultures et prévoyez si nécessaire une intervention spécifique contre les vivaces (chardon, liseron, rumex) ou gaillet.

Régulateur de croissance : le stade optimal pour une application de CCC est dépassé dans la plupart des cas. Les produits comme Medax, Moddus, Metro Class ou Produx, s'appliquent idéalement au stade 1 à 2 noeuds (CD 31-32). Nous vous conseillons d'éviter les mélanges avec d'autres produits (fongicide par exemple) et d'utiliser les régulateurs aux doses normales afin de ne pas augmenter inutilement l'agressivité du traitement.

→ Voir les fiches techniques 2.41 à 2.46.

→ Contrôlez bien le stade de la culture.

Voir aussi www.frij.ch → Conseil → Station phytosanitaire → Céréales

ORGE D'AUTOMNE

Stades : redressement à 2 noeuds (CD 30-32).

Etat sanitaire : les principales maladies foliaires (helminthosporiose, rhynchosporiose, oïdium et parfois la rouille naine) peuvent être observées, mais la pression qu'elles exercent est généralement très faible.

Lutte fongicide : Au vu des conditions météorologiques actuelles et annoncées, une stratégie à deux interventions ne semble actuellement pas nécessaire. Le stade optimal pour l'intervention fongicide se situe entre l'étalement de la dernière feuille et le début du gonflement (CD 39-41). Ce stade permet également un bon effet des régulateurs à base d'éthéphon. Pour les cultures non extenso, le seuil d'intervention est atteint, au stade 2 noeuds à gonflement (CD 32-45), si 15-25% des 3 dernières feuilles complètement développées sont touchées par l'helminthosporiose ou la rhynchosporiose.

→ Voir les fiches agridea 2.59.3 et 2.59.4 pour le choix du fongicide.

→ Laissez un témoin en cas d'intervention.

BLE D'AUTOMNE

Stade : fin tallage à 1 noeud (CD 29 à 31) ;

Etat sanitaire : Comme les orges, les blés présentent un bon état sanitaire. Les maladies fongiques ne sont actuellement pas préoccupantes et aucun fongicide foliaire ne semble pertinent actuellement. Le risque **piétin verse** est à prendre en compte dans les parcelles à risque (rotation) → cf bulletin phyto n° 3.

Lutte fongicide : Pour les cultures non extenso, la stratégie conseillée consiste à appliquer un fongicide présentant une bonne durée d'action (et à la dose d'emploi recommandée) lorsque la dernière feuille (F1) est entièrement dégagée (CD 39-41), afin de lutter principalement contre la septoriose (voir fiche agridea 2.59.1 et 2.59.2).

→ Prévoyez un témoin.

COLZA

Stade : boutons jaunes (CD 59) à début floraison (CD 60).

La période de sensibilité aux méligèthes se termine au stade "bouton jaune", soit lorsque les pétales sont visibles mais les boutons encore fermés, ce qui est le cas de la plupart des colzas.

Il est interdit d'appliquer un insecticide dès que la première fleur est ouverte.

Sclerotiniose : le risque d'attaque varie principalement en fonction de la part de colza dans la rotation, des conditions météorologiques lors de la floraison et de l'importance des dégâts les années précédentes. Devenue rare depuis quelques années, la maladie était toutefois présente dans certaines parcelles l'année dernière.

La fiche agridea 6.53-54 (juin 2016) présente la stratégie de lutte et les fongicides utilisables. Ces produits s'utilisent entre les stades début et pleine floraison (CD 61 à 65). Le stade optimal se situe à la chute des premiers pétales.

→ Éviter de traiter en présence d'abeilles.

BETTERAVE

Dès la germination, contrôlez l'activité des limaces ainsi que les levées de mauvaises herbes, et prévoyez un traitement d'arrêt si nécessaire.

Désherbage : Conventionnel: prévoyez une application de mélange à trois composants, avec un dosage adapté au développement des adventices. En conditions humides, l'herbicide racinaire aura toutes les chances de bien fonctionner, mais il pourrait aussi s'avérer agressif pour la betterave. La dose sera donc à moduler. Attendez 2-3 jours après la pluie avant d'appliquer un herbicide pour que la couche de cire protectrice puisse se reformer.

Conviso: les interventions herbicides ne sont pas encore d'actualité.

→ **Voir le betteravier romand n° 2, 2021**

Prenez bien en compte les différentes restrictions apparues ces dernières années : produits interdits en zone S2, distances aux eaux de surface, quantités maximales utilisables, par traitement et par année. Prenez aussi en compte les possibilités de combiner désherbage chimique et mécanique.

Jaunisse virale : un réseau d'observation a été mis en place sur le canton et au niveau suisse. L'apparition des pucerons verts, vecteurs de la

maladie, pourra ainsi être détectée. Nous vous informerons à ce sujet via les canaux habituels, et nous vous conseillons de télécharger l'application Betaswiss.

Pomme de terre Lors du désherbage chimique, sur buttes raffermissées, tenez compte des différentes prescriptions (limitations de dosage, distances aux eaux de surface) et des restrictions variétales relatives à la métribuzine (fiches techniques 4.31 à 4.34).

Maïs Le semis est conseillé dès que la terre est bien réchauffée : 10 °C à 5 cm de profondeur. Il est généralement préférable de semer à une profondeur de 5 à 6 cm. L'utilisation de semences traitées au Mesurool n'est plus autorisée.

Le désherbage en prélevée n'est pas admis par les règles PER, sauf l'exception du maïs semé sous film synthétique (avec autorisation) ou celle du traitement en bandes.

Tournesol Dès la germination, surveillez l'activité des limaces qui aiment particulièrement bien cette culture. Le désherbage mécanique est aisé dans les tournesols et son efficacité n'est pas limitée par le sec.

→ **Voir les fiches agridea 8.31-8.34.**

Station phytosanitaire cantonale

P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE